

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 82  
de MM. François Miche (PS), Daniel Gander (UDC), Maurice Page  
et Mario Parpan (CG-PCS)  
demandant d'étudier la faisabilité d'installer des fontaines à eau sur réseau  
aux endroits à fort passage**

En séance du 18 septembre 2018, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 82 de MM. F. Miche, D. Gander, M. Page et M. Parpan lui demandant d'étudier la faisabilité d'installer des fontaines à eau sur réseau aux endroits à fort passage.

### **Développement du postulat**

Préserver l'environnement est important et des gestes passent de moins en moins bien, comme celui d'acheter de l'eau en bouteille, alors qu'on dispose à Fribourg d'une excellente eau du robinet. Il nous faut encourager notre population à effectuer les bons gestes. Les passants pourraient donc s'y arrêter pour s'y rafraîchir et remplir leur gourde. Nous demandons que l'on installe des fontaines à eau sur réseau à des endroits à fort passage (vers Miséricorde / place Python / Gare / Pérolles II).

### **Réponse du Conseil communal**

#### **PRÉAMBULE**

Le principe des fontaines à eau est un principe auquel la Commune adhère. Ce service est déjà proposé dans certains lieux de la ville (Domino, Schönberg au sein du projet Fribourg (ou)vert, etc.). Les fontaines à eau permettent à tous d'accéder à l'eau potable facilement.

#### **PLAN DIRECTEUR DU MOBILIER URBAIN**

Une étude réalisée en coordination avec Sinef SA a permis de chiffrer et d'évaluer les coûts d'installation des fontaines à eau sur le réseau. Il en résulte que l'installation d'une fontaine à eau est estimée à un coût de 22'000 francs environ.

Compte tenu du montant d'installation d'une fontaine à eau, la Direction de l'Edilité souhaite une réflexion globale permettant ainsi de prévoir ces coûts d'installation et d'entretien.

Actuellement, l'aménagement de l'espace public s'est construit au fil du temps selon des logiques fonctionnelles, d'entretien, et/ou de projets isolés.

Il en résulte que l'espace public n'a que très peu été pensé pour soi et est occupé par des éléments hétéroclites. Face à ce constat, il convient d'établir une ligne directrice claire et cohérente pour l'ensemble du territoire communal, en vue d'une mise en valeur des espaces publics et de l'image de la ville. La standardisation du mobilier urbain permettra également de réduire les coûts d'achats, mais aussi de stockage de pièces de remplacement et de créer une "identité fribourgeoise".

Pour atteindre cet objectif, la Ville souhaite se doter d'un plan directeur du mobilier urbain structuré en plusieurs volets. Elle débutera dès septembre 2019 une étude concernant le plan directeur du mobilier urbain. Les fontaines à eau feront parties de cette planification.

Le calendrier projeté est le suivant.

- Septembre 2019: envoi du cahier des charges à plusieurs bureaux
- Novembre 2019: lancement du mandat
- Novembre – Mars 2020: travail sur plan directeur et catalogue du mobilier urbain
- Avril 2020: Rendu final

Une fois le plan directeur du mobilier urbain élaboré, ou parallèlement, les emplacements les plus appropriés au regard des points d'eau existants doivent être définis.

#### **PROPOSITION**

Au vu de ce qui précède, le Service d'urbanisme et d'architecture étudiera ces prochains mois l'intégration des fontaines à eau dans sa planification du mobilier urbain.

Après coordination entre les différents services de la Ville et l'analyse des coûts, la Direction de l'Edilité se prononcera sur la nécessité, la localisation judicieuse et les coûts liés à une mise en œuvre possible.

Le postulat n° 82 est ainsi liquidé.

## Installation de fontaines à boire extérieures

### Proposition : modèle 3611 de la société Haws

Système de fontaine à boire et de remplissage de bouteille modulaire pour l'extérieur, comprenant :

- 1x remplisseur de bouteilles
- 1x fontaine à boire

Cette série adaptable de produits d'hydratation en plein air offre la possibilité d'interchanger l'équipement.

Elle peut être complétée de divers accessoires optionnels (bol à chien, robinet d'arrosage verrouillable, etc.).



Exemple d'accessoire optionnel (bol à chien)

### Devis général estimatif pour l'installation d'une fontaine (±15%)

Pos.	Description	Unité	Coût unitaire CHF	Quantité	Montant CHF
1	Fourniture fontaine, y. c. système de vannes	pce	11 000.00	1	11 000.00
2	Travaux génie civil (socle, chambre de vannes, etc.)				3 000.00
3	Installation sanitaire (raccordement, vidange, etc.)				4 500.00
Montant intermédiaire HT					18 500.00
Divers et imprévus			Env.	10%	1 850.00
Montant total HT					20 400.00
TVA 7.7%					1 570.80
<b>Montant total arrondi TTC</b>					<b>21 970.00</b>

Le montant total devisé comprend la fourniture du matériel, le transport sur site, les travaux par une entreprise de génie civil ou le service GCEE de la Ville de Fribourg et les travaux de raccordements par Eau de Fribourg - Freiburgerwasser / SINEF.

#### Remarque:

La participation financière de Eau de Fribourg - Freiburgerwasser SA reste ouverte (p. ex. prise en charge de la pos. 1).